

Dossier

Addictions - volet santé- en Corse : une mobilisation collective pour des réponses coordonnées et innovantes

La Corse se dote d'une nouvelle feuille de route ambitieuse pour 2025–2027 en matière d'addictions sur le volet santé. Cette stratégie, construite avec les acteurs du territoire, illustre la volonté de l'Agence Régionale de Santé Corse de renforcer la cohérence, l'efficacité et l'innovation des réponses apportées à une problématique de santé publique majeure. La feuille de route s'inscrit dans une approche intégrée, multisectorielle et coordonnée des politiques publiques de santé en matière d'addictologie.

Une feuille de route concertée et légitime

Fruit d'un processus de co-construction, ce plan d'action régional constitue le socle opérationnel commun à l'ensemble des partenaires impliqués. Il s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre les conduites addictives, déclinée dans les orientations du Projet Régional de Santé et les axes du Projet Territorial de Santé Mentale pour la Corse. Trois objectifs stratégiques fondent notre politique régionale :

- ▶ L'amélioration de l'accessibilité à une offre diversifiée, graduée et cohérente de prévention, d'accompagnement et de soins en addictologie sur l'ensemble du territoire ;
- ▶ Le développement de la prévention des conduites addictives, avec ou sans substance, pour l'ensemble de la population, à chaque âge de la vie ;
- ▶ La structuration d'une communauté d'acteurs spécialisés en addictologie.

Une dynamique collective territorialisée

La démarche repose sur un pilier central : la collaboration étroite entre les partenaires institutionnels, professionnels de santé, structures médico-sociales, associations et représentants d'usagers. En 2024, cinq Conseils Locaux de Santé Mentale avec un volet addictions (CLSM-A) ont été installés sur le territoire, chacun doté d'un coordinateur. Ces instances locales visent à favoriser la prévention, la prise en charge des situations complexes, la coordination entre acteurs de proximité et l'implication des élus.

Autre levier majeur : le Comité Technique Addictions (COTECH), dont la préfiguration a débuté lors d'un séminaire régional le 11 avril dernier. Il assurera la concertation, le pilotage stratégique et le suivi de la feuille de route.

Une feuille de route structurée autour de six axes prioritaires

▶ Prévention tous azimuts, dès le plus jeune âge

Un accent fort est mis sur les jeunes, les familles et les publics vulnérables :

- Généralisation de programmes probants en milieu scolaire dès 2025 en complément des programmes existants.
- Sensibilisation aux usages problématiques des écrans,
- Campagnes de communication digitales non stigmatisantes menées avec l'appui de Promotion Santé Corse et complétées par une campagne estivale renforcée pilotée par l'ARS sur les risques (consommation d'alcool, isolement, comportements festifs à risque, conduites addictives...),
- Actions spécifiques en milieu festif en collaboration avec l'UMIH

▶ Accompagnement renforcé des familles

Des outils concrets seront proposés pour soutenir les parents :

- Supports d'aide au repérage précoce,
- Groupes de parole au sein des structures de soins,
- Intégration de la prévention dans la stratégie des 1000 premiers jours,
- Promotion de Mon espace santé pour mieux accompagner les parcours.

▶ Professionnalisation et formation des acteurs

Un espace numérique de formation en ligne verra le jour. Des modules ciblés seront proposés :

- Entretien motivationnel,
- Compétences psychosociales,
- Dénier et régulation partagée,
- Adoption d'outils numériques comme e-Salute ou Alta Strada.

▶ Accès aux soins et coordination des parcours

L'offre de soins sera renforcée, notamment dans les zones rurales :

- Développement de la téléconsultation et de la téléexpertise,
- Déploiement d'hôpitaux de jour en Haute-Corse et Corse-du-Sud,
- Mise en place d'une offre de sevrage de niveau 2 à Ajaccio et Bastia en médecine, chirurgie et obstétrique
- Constitution d'équipes mutualisées autour des équipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA),
- Présence d'infirmiers formés en addictologie dans tous les centres médico psychologiques (CMP).

► **Lutte contre le tabagisme : vers des territoires sans tabac**

L'objectif est clair : généraliser les lieux sans tabac d'ici 2027 dans les établissements de santé, médico-sociaux, de formation, et même en milieu carcéral ou entrepreneurial. Des actions ciblées seront également menées auprès des parents fumeurs et des publics précaires.

► **Un appui renforcé à l'observation et à l'innovation**

Une observation innovante basée sur l'analyse des flux numériques permettra d'identifier des signaux faibles et de guider les priorités territoriales. Les résultats seront partagés via une newsletter thématique destinée aux professionnels et élus.

L'Etat réaffirme ainsi sa volonté d'agir, avec et pour les acteurs du territoire, en faveur d'une politique de santé publique ambitieuse, humaine et innovante.

Consultez la feuille de route



En direct des territoires

Donner la parole à l'enfant victime : une journée de travail pour mieux agir ensemble

À l'initiative de l'EPRRED de Corse, une journée d'échanges et de formation s'est tenue dans l'amphithéâtre du Centre Hospitalier de Castelluccio, réunissant plus de 70 professionnels venus de secteurs variés : santé, éducation nationale, forces de l'ordre, justice, protection maternelle et infantile (PMI), aide sociale à l'enfance (ASE), etc.

Objectif de cette journée : mieux comprendre les pratiques en matière de recueil de la parole de l'enfant victime. Chaque intervenant a pu partager ses protocoles, ses expériences et ses outils, dans une volonté commune d'améliorer la coordination entre les acteurs.

Une parole essentielle pour protéger et reconstruire

Recueillir la parole d'un enfant victime, ce n'est pas seulement recueillir un témoignage pour la justice.

Une permanence psychologique pour le jeunes à Cargèse : le réseau MDA du Pays Ajaccien renforce sa présence de terrain

À partir du 30 mai, la Maison des Adolescents (MDA) du Pays Ajaccien met en place une permanence psychologique à Cargèse, chaque dernier vendredi du mois, de 16h à 19h, dans les locaux du pôle de santé pluridisciplinaire.

Dans une logique d'« aller-vers », cette nouvelle permanence vise à rapprocher les professionnels de la MDA des jeunes du territoire, en leur offrant un accueil de proximité, au plus près de leurs lieux de vie. Elle s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans, qui peuvent s'y rendre librement, sans rendez-vous, ou contacter la MDA au 04 95 24 39 94.

Les jeunes peuvent venir de leur propre initiative ou être orientés par les professionnels de santé, travailleurs sociaux, établissements scolaires ou autres structures partenaires.

Les entretiens sont gratuits, anonymes et

C'est lui permettre de mettre des mots sur sa souffrance, de se réapproprier son histoire, et d'initier un processus de réparation psychique. Ce processus prévient l'installation de troubles à long terme comme la dépression, l'anxiété ou les troubles du comportement.

Mais pour être efficace, ce recueil doit être précoce, adapté et sécurisé : lieu dédié (comme une salle Mélanie), professionnels formés, environnement rassurant...

Les représentants de la CRIP (Cellule de recueil des informations préoccupantes) de la gendarmerie et du parquet ont rappelé avec force que sans parole recueillie, il n'y a ni signalement, ni enquête, ni protection possible.

Un maillage territorial et une approche globale

La dimension thérapeutique n'a pas été oubliée : les unités d'accueil pédiatrique enfants en danger (UAPED) du CH d'Ajaccio (et son antenne de Porto-Vecchio) et du CH de Bastia, en lien avec l'EPRRED de Corse-du-Sud et de Haute-Corse, jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement psychologique et médical des enfants.

Quand l'enfant peut exprimer ce qu'il a subi, les professionnels de santé comprennent mieux certaines somatisations (troubles digestifs, douleurs chroniques, troubles du sommeil), et la coordination des soins devient plus fluide entre médecins, psychologues, pédopsychiatres...

Cette parole favorise une prise en charge globale, intégrant le corps, la psyché et l'environnement familial, pour des réponses sanitaires et sociales plus justes et mieux adaptées.

Contacter l'EPRRED de Corse :

Tel 06 35 52 19 10 / eprredcorse@assoem.org

Résidence l'Oasis, 1 Chemin de la Pietrina
20000 AJACCIO

<https://padlet.com/eprredcorse>

Bienvenue aux 40 nouveaux internes du centre hospitalier de Bastia

Le centre hospitalier de Bastia a organisé une journée d'intégration pour accueillir comme il se doit les nouveaux internes, FFI et stagiaires associés : formation au DPI, sensibilisation à la cybersécurité, qualité, gestion des risques : un programme complet pour bien s'intégrer leur a été proposé.

Conscients de leur rôle essentiel au sein de l'établissement, l'hôpital de Bastia met tout en œuvre pour qu'ils se sentent pleinement soutenus et accompagnés : Les internes bénéficient d'un logement gratuit ainsi que des mêmes avantages que les agents hospitaliers, notamment l'accès aux crèches conventionnées et au self de l'établissement. Nous leur souhaitons une très belle expérience au sein de l'établissement.

confidentiels. Aucune autorisation parentale n'est requise pour les mineurs.

En fonction des besoins exprimés, d'autres partenaires de la MDA (C2S, France Addictions, diététicienne, etc.) pourront intervenir ponctuellement lors de ces temps de permanence, afin de proposer une approche pluridisciplinaire.

Rappel des missions de la MDA du Pays

Ajaccien

- ▶ Accueillir, écouter et accompagner les jeunes de 11 à 25 ans
- ▶ Soutenir les familles
- ▶ Appuyer les professionnels intervenant dans le champ de l'adolescence
- ▶ Aller à la rencontre des publics éloignés ou peu informés des dispositifs existants.

Contact : mda2adirection@gmail.com



Balagne : conférence sur le don d'organes et de tissus

La CPTS de Balagne et France Assos Santé de Corse organisent, le 26 juin 2025 (salle de spectacle de Calvi), une soirée dédiée à un sujet essentiel : le don d'organes, un acte de solidarité qui sauve des vies.

Au programme :

17H : Projection d'un film poignant qui met en lumière les enjeux du don d'organes.

19H : Moment convivial autour d'un cocktail dinatoire, l'occasion idéale pour échanger et discuter de cette cause qui nous touche tous.

20H : Conférence débat animée par des experts du domaine, qui vous offriront une vision approfondie des aspects médicaux, éthiques et humains du don d'organes.

Cette soirée est une occasion unique de mieux comprendre l'importance de ce geste salvateur et de sensibiliser ensemble la population. Le don d'organes est un acte de générosité qui peut faire toute la différence pour des milliers de patients en attente de greffe. Votre présence et votre participation active sont cruciales pour faire avancer cette cause.

Inscrivez vous



Ça fait l'actu

Lutte contre les maladies vectorielles en Corse : la vigilance renforcée a débuté

Avec l'arrivée du printemps, l'ARS Corse renforce son dispositif de surveillance des maladies transmises par les moustiques. La présence sur l'île d'espèces vectrices comme *Anopheles*, *Aedes albopictus* (moustique tigre) ou *Culex pipiens* rend le territoire particulièrement exposé à l'apparition de maladies vectorielles comme la dengue, le chikungunya, le zika ou encore le virus West Nile.

Une menace renforcée par la situation épidémique dans l'Océan Indien.

Si une surveillance entomologique et sanitaire est activée chaque année dès le printemps, avec la mise en place de mesures d'intervention rapide autour des cas humains pour limiter les chaînes de transmission, la situation épidémique exceptionnelle dans l'Océan Indien rend la prévention encore plus essentielle du fait d'une augmentation des cas importés sur tout le territoire métropolitain.

Conseils aux voyageurs :

Pour les personnes voyageant et revenant d'une zone de circulation des maladies transmises par les moustiques (notamment La Réunion, Mayotte, la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, mais également dans les pays tropicaux) il est fortement recommandé de vous protéger contre les moustiques durant le séjour et d'être attentif à votre état de santé jusqu'à 3 semaines après votre retour. En cas de doute (fièvre, douleurs articulaires intenses, fatigue, éruptions cutanées...), contactez rapidement un médecin en précisant avoir séjourné dans une zone où circulent les virus.

Une campagne de prévention à destination de tous

Avec la Collectivité de Corse, l'ARS déploie une campagne de sensibilisation pour inviter chacun à adopter des gestes simples afin de limiter la prolifération des moustiques :

- ✓ Éliminer les eaux stagnantes (coupelles, gouttières, objets abandonnés...),
- ✓ Se protéger des piqûres (répulsifs, vêtements couvrants, moustiquaires),

Du 2 au 8 juin : une semaine pour parler de santé sexuelle sans tabou

Pour sa 5^e édition, la Semaine de la Santé Sexuelle revient avec une mobilisation forte des acteurs de santé publique en Corse. Du 2 au 8 juin 2025, de nombreuses actions sont prévues dans l'île pour promouvoir une sexualité informée, protégée et respectueuse.

Au programme : tables rondes, conférences, stands de dépistage, ateliers ludiques et soirées thématiques autour de quatre grandes priorités :

► **Contraception** : promouvoir une sexualité choisie, épanouissante et sans risque.

► **Consentement** : rappeler que toute relation, pour être épanouissante, doit être librement consentie.

► **Prévention VIH/IST** : insister sur l'importance du dépistage, de la protection et de l'accompagnement.

► **Maladies et dysfonctions sexuelles** : briser les silences et favoriser un accès facilité aux soins et aux informations.

L'objectif ? Informer tous les publics – jeunes, adultes, personnes âgées, personne en situation de handicap, prévenir les risques et garantir un accès égalitaire à la santé sexuelle quelle que soit son orientation sexuelle.

À travers cette semaine, l'ARS Corse et ses partenaires rappellent que la santé sexuelle fait partie intégrante du bien-être global.

Le programme complet est à retrouver sur [notre site](#) et nos réseaux sociaux.



Votre relais local est essentiel pour diffuser ces messages auprès des habitants.

Téléchargez le Kit de Com

Professionnels de santé : que faire face à un cas suspect ?

Devant toute suspicion de cas importé de chikungunya, dengue ou zika :

- ✓ Signalez immédiatement le cas au PFR (Point Focal Régional) de l'ARS, sans attendre les résultats biologiques, via la [fiche de signalement](#) et de renseignements cliniques .
- ✓ Recommandez au patient d'appliquer les gestes barrières contre les piqûres jusqu'au 7e jour après le début des symptômes (période de virémie). Attention : ces conseils aux voyageurs doivent être appliqués en cours de voyage en zone tropicale et d'épidémie et jusqu'à 3 semaines au retour de voyage. La consultation est urgente en cas de fièvre.
- ✓ Adressez le patient sans délai à un laboratoire, avec la fiche de signalement, en demandant les examens suivants :
 - RT-PCR si le prélèvement est réalisé dans les 5 jours suivant les premiers signes (J+5),
 - RT-PCR et sérologies entre J+5 et J+7,
 - Sérologies seules (IgG et IgM) après J+7.

La mobilisation sociale, citoyenne et de tous les acteurs locaux — élus, professionnels de santé, collectivités — est essentielle pour limiter les risques d'introduction et de circulation de ces maladies en Corse. Merci de votre vigilance et de votre engagement.



Syndrome main-pied & cancer : une campagne régionale pour informer les patients et professionnels de santé sur cette prise en charge podologique remboursée à 100%

Le syndrome main-pied est un effet secondaire fréquent des traitements oncologiques, notamment des chimiothérapies et thérapies ciblées. Il peut entraîner des rougeurs, des gonflements, des douleurs et des atteintes des ongles, impactant la qualité de vie des patients. Depuis mars 2024, une prise en charge podologique spécifique est disponible. Assurée par des pédicures-podologues et remboursée à 100 % par l'Assurance Maladie, elle est accessible uniquement sur prescription médicale de l'oncologue.

Comment fonctionne cette prise en charge ?

Ouverture de la 1ère plateforme de services médico-sociale en Corse

Autorisée en mai 2023, la 1ère plateforme de services médico-sociale installée sur la commune de Porto-Vecchio est désormais totalement opérationnelle. Confiée à l'Association Espoir Autisme Corse, cette offre expérimentale vient compléter celle proposée par l'ARSEA sur ce territoire à travers l'Unité Polyvalente de Pédagogie, de Suivi et d'Inclusion (UPPSI). En capacité d'accompagner 80 personnes par an, la Plateforme d'Accompagnement Multimodale de l'Extrême Sud (PAMES) déterminera les prestations médico-sociales à mobiliser pour répondre aux besoins d'enfants et jeunes âgés de 0 à 25 ans en situation de handicap ou présentant des troubles, notamment neurodéveloppementaux, pouvant induire un risque de rupture avec son environnement.

Ce nouvel établissement s'inscrit pleinement dans les enjeux de transformation de l'offre en recherchant une coordination des acteurs du territoire pour apporter des solutions aux jeunes et à leur famille. A ce titre, il ne dispose pas d'un agrément restrictif en matière de typologie de handicap et son fonctionnement lui permet d'assurer le repérage et l'accompagnement des troubles du neurodéveloppement, des troubles des conduites et du comportement dans une logique inclusive renforcée.

Les missions de la PAMES sont les suivantes :

- ▶ Accompagner le repérage précoce des troubles, notamment des troubles du neurodéveloppement (dont troubles des conduites et du comportement), en assurant une offre de diagnostic de 2ème ligne (diagnostics simples) dont la mise en œuvre priorisera les enfants de moins de 6 ans (troubles du spectre autistique –TSA) et les enfants de 7 à 11 ans (autres troubles du neurodéveloppement) ;
- ▶ Réaliser ou coordonner des interventions permettant de prévenir ou réduire l'aggravation des troubles et favorisant l'Inclusion en milieu ordinaire (lieux d'accueil de la petite enfance, école...) et la précocité de ces interventions ;
- ▶ Proposer de la guidance parentale ainsi qu'une fonction d'expertise aux partenaires mais également aux acteurs de droit commun (acteurs de la petite enfance, clubs/associations sportives/culturelles, employeurs, bailleurs...) ;
- ▶ Anticiper et accompagner le passage à l'adulte : formation, professionnalisation...
- ▶ Soutenir l'accès à la citoyenneté ;
- ▶ Coordonner les soins autour des situations individuelles dans un objectif de limitation des ruptures de parcours.

L'ensemble de ces missions poursuivra un objectif prioritaire d'auto-détermination des usagers.

Cette prise en charge inclut deux types de consultations, en fonction du moment où le patient est pris en charge :

► **Avant le traitement** : une séance de bilan et prévention permet d'évaluer les risques liés aux atteintes cutanées et unguéales, de prendre en charge les hyperkératoses et de protéger les zones d'appui. Le pédicure-podologue fournit également des conseils d'hygiène, d'éducation à la santé et des recommandations sur le chaussage.

► **Pendant le traitement** : jusqu'à deux séances de soins adaptées peuvent être remboursées. Si un bilan a été réalisé en amont, une séance de soins permet de préserver le confort du patient. En l'absence de bilan préalable, deux séances de soins sont possibles pour limiter les effets secondaires et soulager les symptômes.

Une campagne régionale d'information en 2025

Bien que cette prise en charge soit disponible depuis 2024, elle reste encore peu connue des patients et des professionnels de santé. Afin de mieux l'intégrer dans le parcours de soins et d'améliorer l'accès des patients aux soins podologiques, le Dispositif Spécifique Régional du Cancer OncoPaca-Corse, en partenariat avec les URPS Pédicures-Podologues Paca et Corse, lance une campagne régionale d'information en 2025.

Plus d'infos



Formation "Una Sola Saluta" : cap sur une communauté de pratique régionale

La formation "Una Sola Saluta", action phare du Projet Régional Santé Environnement 4, portée par l'ARS avec Promotion Santé Corse, s'est récemment achevée après plusieurs semaines d'échanges riches et de webinaires consacrés à la santé environnementale. Ce cycle a rassemblé de nombreux professionnels de santé insulaires autour d'enjeux clés pour notre territoire :

- les déterminants de santé
- l'approche intégrée de l'exposome,
- la qualité de l'air,
- l'alimentation durable,
- les liens entre santé mentale et environnement,
- les risques chimiques,
- l'urbanisme favorable à la santé.

Un contenu dense et stimulant, qui a permis de renforcer les compétences des acteurs locaux tout en nourrissant une culture commune autour de la santé durable.

Le 20 mai dernier, à Corte, un séminaire de travail est venu clôturer cette dynamique collective.



Démocratie en santé : adoption du rapport relatif aux droits des usagers

Le 12 mai, le rapport 2023-2024 relatif aux droits des usagers, présenté par Marie José Poli, présidente de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers (CSDU), a été adopté par la Commission permanente de la CRSA. Ce rapport évalue le respect des droits des usagers au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux et analyse notamment la qualité de la prise en charge des usagers dans les établissements de santé en s'appuyant sur les rapports d'activité de la commission des usagers (CDU) et sur l'enquête menée par l'ARS auprès des établissements et des représentants des usagers.

Les axes clés analysés incluent :

- Le fonctionnement des CDU (réunions, composition, moyens),
- La gestion des réclamations et des médiations,
- L'accès à l'information et aux dossiers médicaux,
- La qualité de l'accueil et la bientraitance,
- La participation des usagers aux démarches qualité et certifications.

Le rapport souligne les avancées, mais identifie aussi des points de vigilance, notamment sur les délais de traitement, la formation des représentants, et la visibilité des CDU au sein des établissements. Les recommandations et préconisations du rapport constitueront une partie des travaux conduits par la Commission Spécialisée dans le domaine des droits des usagers (CSDU) en 2025.

[Lire le rapport](#)



Compétences psychosociales : participez à l'enquête régionale !

Les compétences psychosociales (CPS) — comme la résolution de problèmes, la communication, la conscience de soi et la régulation des émotions —

L'objectif ? Faire émerger une communauté de pratique "Una Sola Saluta".

Cette rencontre marque une étape importante pour structurer un réseau régional d'acteurs engagés, favorisant le partage d'expériences, la co-construction de projets et l'ancrage territorial d'une vision intégrée de la santé.

Un grand merci à l'ensemble des participants, intervenants et partenaires pour leur engagement autour de cette initiative innovante. Ensemble, faisons de la santé environnementale un levier fort pour une Corse plus saine et résiliente.

Rejoignez le mouvement !

Professionnels de santé, élus, associations, techniciens de collectivités... si vous souhaitez vous impliquer dans cette démarche, n'hésitez pas à contacter Promotion Santé Corse :

lyvia.cosimi@promotionsante.corsica



Psy-Cause : la parole comme levier de transformation

Dans le cadre du programme Culture et Santé financé par l'ARS, la Collectivité de Corse et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le centre hospitalier de Castelluccio, en partenariat avec la radio Frequenza Nostra, propose un projet original et engagé : **les Conférences et Ateliers radio « Psy-Cause »**.

Animé par le service du CATTP Intra Ascosu, ce projet vise à lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques en donnant la parole aux premiers concernés. Chaque mois, une émission de 30 minutes est diffusée en direct, portée par les participants eux-mêmes, autour de chroniques préparées collectivement.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la dynamique de la **Grande Cause nationale 2025** dédiée à la santé mentale, en valorisant l'expression, la participation des usagers et la reconnaissance de leur expérience.

Au cœur de cette action : la Communication Non Violente (CNV), l'apprentissage de la bienveillance, le respect de la parole de chacun, et la construction de relations plus humaines entre soignants et soignés. Elle constitue aussi un levier de qualité de vie au travail, en favorisant des pratiques professionnelles plus coopératives et respectueuses.

Une belle manière de remettre le lien et l'écoute au centre du soin.

sont reconnues depuis 30 ans comme un levier essentiel de santé et de bien-être. De nombreux programmes les intègrent à l'international, mais leur déploiement reste encore relativement récent en France. Vous êtes professionnel de l'éducation, de la santé, du social, du monde associatif ou institutionnel en Corse ? Prenez quelques minutes pour partager votre expérience en Compétences Psychosociales (CPS) en répondant au questionnaire en ligne de Promotion Santé Corse : Objectifs :

- ▣ Recueillir vos actions et besoins de terrain
- ▣ Identifier freins et leviers
- ▣ Valoriser les initiatives locales
- ▣ Renforcer les coopérations

Vos retours permettront de construire un état des lieux régional partagé et d'accompagner le développement des actions en faveur du bien-être et de la santé mentale en Corse.

Merci pour votre participation !

Je réponds au questionnaire CPS



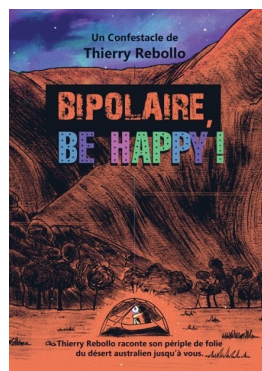
Mai, mois de la sclérose en plaques : mobilisés pour mieux vivre la maladie

Le mois de mai met en lumière la sclérose en plaques (SEP), avec en point d'orgue la journée mondiale du 30 mai. En Corse, plusieurs actions ont été menées pour informer, accompagner et améliorer la qualité de vie des personnes concernées. L'association SEP INSEME et le Centre de Ressources et de Compétences SEP, porté par le centre hospitalier d'Ajaccio, ont proposé deux ateliers d'éducation thérapeutique : l'un sur les troubles cognitifs liés à la SEP, l'autre sur la gestion des poussées.

De son côté, le Réseau Corsica SEP a organisé le 13 mai une soirée d'échange ouverte aux professionnels, patients, aidants et personnes intéressées par les avancées dans la prise en charge de la sclérose en plaques sur l'île. Au programme :

- Présentation du développement du Réseau Corsica SEP
- Les nouveaux biomarqueurs et critères diagnostiques
- Avancées médicales : rétrospective et projection
- Auto-rééducation et éducation thérapeutique
- La recherche sur la SEP en Corse

Des rendez-vous pour mieux comprendre, mieux accompagner, et mieux vivre avec la SEP.



Défendre les droits des usagers dans le secteur sanitaire et médico-social

Le 21 mai dernier, France Assos Santé Corse a organisé une journée de formation à destination des représentants des usagers. Cet événement, conçu dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ARS Corse, visait à décloisonner les approches entre secteur sanitaire et secteur médico-social, en intégrant également les personnes qualifiées du médico-social. Les participants ont pu réfléchir à une question centrale : les droits des usagers sont-ils les mêmes à l'hôpital et en EHPAD ? À travers des apports théoriques et pratiques (études de cas, mises en situation), cette formation animée par Michel SABOURET a permis de :

- Mieux comprendre les droits des usagers selon les contextes ;
 - Identifier les points communs et les différences entre les secteurs ;
 - Découvrir les outils concrets pour faire respecter ces droits dans les instances comme la Commission des usagers ou le Conseil de la vie sociale.
- Cette démarche s'inscrit dans une volonté commune de renforcer la représentation des usagers et d'assurer le respect de leurs droits, quel que soit leur lieu de prise en charge.



Sensibilisation des élèves infirmiers de Haute-Corse au signalement des EIGS

Le 6 mai dernier à Borgo, le département inspection-contrôle-qualité de l'ARS Corse est intervenu dans le cadre de la 1ère journée régionale de sensibilisation des futurs soignants. Le signalement des Événements Indésirables Graves Associés aux Soins (EIGS) a été présenté aux des élèves de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Haute-Corse. Organisée par la Structure Régionale d'Appui (SRA) Pasqual, cette rencontre a réuni près de 50 étudiants de 2e et 3e années. L'objectif ?

Dans les coulisses du diagnostic : découvrez en vidéo le métier d'anapath au centre hospitalier d'Ajaccio

Au cœur du Centre Hospitalier d'Ajaccio, le laboratoire d'anatomie et de cytologie pathologiques joue un rôle clé, souvent discret mais décisif : celui de poser les diagnostics qui guident les traitements.

Dans ce service, médecins, techniciens et secrétaires médicales unissent leurs compétences pour analyser tissus et cellules, détecter les maladies et soutenir les équipes soignantes. Cancer, infection, inflammation... tout passe sous l'œil expert des anapaths.

Curieux de découvrir ce métier passionnant ?

Regardez la vidéo immersive réalisée par le centre hospitalier d'Ajaccio et plongez dans le quotidien de ces experts de l'ombre.



Un conseiller en transition écologique et énergétique pour accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans leur Transition énergétique

Un Comité de pilotage (COPIL) a été officiellement installé le 22 mai pour déployer en Corse le dispositif de Conseillers en Transition Énergétique et Ecologique en santé (CTEES). Ce dispositif bénéficie d'un financement national conjoint de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et de la direction générale de l'offre de soins (DGOS) dans le cadre du Ségur de la Santé. Ce COPIL réunit les porteurs de la convention impliqués dans le déploiement de la mission CTEES en Corse : Agence d'Urbanisme et d'Energie (AUE), centre hospitalier de Bastia, hôpital Privé Sud Corse et ARS. Cette première réunion a permis de lancer la dynamique régionale, valider le plan d'action et les premières étapes d'accompagnement des établissements de santé. La mission principale du CTEES, confiée à Carla GOALARD à l'AUE, est d'accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans leur transition écologique. Concrètement, cela consiste à :

- Établir un état des lieux des infrastructures et de leur consommation énergétique ;
- Définir le périmètre des besoins pour chaque structure ;
- Construire un plan d'action visant à optimiser la performance environnementale et énergétique ;
- Assurer un suivi rigoureux des actions menées et de leur efficacité dans le temps.

À la suite de cette première réunion du COPIL, un comité technique (COTECH) a rassemblé l'ensemble des acteurs régionaux engagés dans la

Développer une culture du signalement dès la formation initiale, en expliquant aux futurs professionnels de santé l'importance de déclarer un EIGS et les modalités pratiques de signalement. Cette démarche vise à renforcer la sécurité des soins, en favorisant la transparence, l'analyse collective des erreurs, et l'amélioration continue des pratiques.



Une première en Corse : un IME s'installe dans une école à Afa

Le 26 mai 2025, la 1ère convention de mise à disposition de locaux visant à l'intégration physique permanente, en Corse, d'un Institut Médico-Educatif (IME) au sein du groupe scolaire de la commune d'Afa a été signée grâce à la mobilisation de l'ADAPEI de Corse du Sud, de la municipalité et des personnels de l'école de la commune d'Afa.

Cette action expérimentale représente une nouvelle étape dans la dynamique d'inclusion des élèves en situation de handicap portée par l'ARS et l'Académie de Corse et s'inscrit en totale cohérence avec les orientations fixées par la Conférence Nationale pour le handicap en 2023 visant au déploiement de 100 IME au sein de l'Ecole d'ici à 2027. Le dispositif repose sur la mise disposition gracieuse de locaux communaux qui accueilleront une partie de l'activité de l'IME les Moulins Blancs au sein de l'Ecole et favoriseront le croisement des regards professionnels, l'interdisciplinarité entre acteurs ainsi que le partage d'expertise autour d'élèves en situation de handicap âgés de 3 à 8 ans qui seront scolarisés tout en maintenant les accompagnements adaptés à leurs besoins.

La dynamique portée par l'ADAPEI de Corse du Sud à travers sa présidente, Mme MARIANI, sa directrice générale, Mme BOULET, et la directrice de l'IME les Moulins Blancs, Mme DERDOUR, soutenue par la municipalité d'Afa représentée par M. MINICONI, son maire, est un pas supplémentaire vers l'existence d'une véritable Ecole Pour Tous réunissant autour des élèves, quels que soient leurs besoins, l'ensemble des professionnels nécessaires à leur développement et à leur droit à une scolarité. La signature de la convention par la présidente de l'ADAPEI, le Maire de la commune et la directrice du médico-social de l'ARS s'est déroulée sous le regard attentif de 4 des futurs élèves du dispositif qui ont hâte de pouvoir, dès septembre, découvrir leur école et partager des moments de découverte avec les autres élèves de l'Ecole.

transition écologique : ADEME (Agence de la transition écologique), DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), MAREC (Mission d'appui et de ressources des ESMS de Corse).

Cette dynamique partenariale vise à créer une synergie entre les institutions, à mutualiser les expertises et à accélérer les transformations concrètes au sein des structures de santé insulaires.





LE CHIFFRE DU MOIS : 39 89*

Bienvenue dans une vie sans tabac : Au 39 89, les tabacologues vous accompagnent dans votre arrêt du tabac.

A l'occasion de la journée mondiale sans tabac du 31 mai, l'ARS Corse s'associe à Santé Publique France et invite chaque fumeur à faire une tentative d'arrêt. Avec un message phare "Plus on essaie d'arrêter de fumer, plus on a de chances de réussir", cette campagne vise à encourager les tentatives d'arrêt, même infructueuses, en les valorisant comme des étapes vers un sevrage définitif.

L'ARS Corse invite donc l'ensemble de ses partenaires à relayer largement cette campagne pour amplifier son impact auprès du grand public ! Affiches, vidéos et outils sont disponibles.

*** Appel gratuit - Le 39 89 est accessible aux personnes sourdes ou malentendantes via la [plateforme Acceo](#).**

Téléchargez les affiches et dépliants

Téléchargez les vidéos

APPEL A PROJETS / CANDIDATURES

Accélération du virage numérique dans les établissements médico-sociaux : un nouvel appel à projets pour 2025

Dans le cadre de la phase de généralisation du programme ESMS Numérique, un nouvel appel à projets est lancé pour 2025. Il vise à soutenir les établissements médico-sociaux dans la mise en œuvre du Dossier Usager Informatisé (DUI) et à renforcer l'usage du numérique au service des parcours des personnes accompagnées.

Consultez l'AAP

Sécurisation des établissements de santé de Corse

L'ARS Corse lance un nouvel appel à projets destiné à renforcer la sécurité des personnes et des biens au sein des établissements de santé de l'île. Objectif : accompagner les établissements dans la mise en œuvre de mesures concrètes pour améliorer la prévention des violences, la sûreté des locaux et le confort du personnel comme des usagers.

Consultez l'AAP



AGENDA



Dans le cadre du projet dédié à la **santé globale des familles monoparentales résidant en Quartiers Prioritaires de la Ville**, un événement convivial et participatif est organisé le mardi 4 juin dans le quartier des Hauts de Bodiccione, en partenariat avec le CIAS du Pays Ajaccien et le CIDFF de Corse-du-Sud. **Objectif** : aller à la rencontre des familles, recueillir leurs besoins et faire connaître les dispositifs existants pour les accompagner, à travers des ateliers, des animations et des temps d'échange autour de la parentalité, du bien-être, de l'insertion et de la santé.

👉 Entrée libre, événement ouvert à tous. N'hésitez pas à partager l'information !



Le 4^e Forum de cancérologie OncoPaca-Corse se tiendra le jeudi 25 septembre 2025 au Domaine de la Galinière à Châteauneuf-le-Rouge (13). Cette nouvelle édition portera sur le thème : **"Les annonces en cancérologie : entre soins de proximité & hôpital"**.

📌 Temps fort du préprogramme :

Retour sur 20 ans d'évolution du dispositif d'annonce, témoignages de terrain, formation des nouvelles générations de soignants, soins de support, éthique, annonces spécifiques (pédiatrie, soins palliatifs), table ronde avec des patients et perspectives sur le dispositif de fin de traitement...

💡 Vous souhaitez valoriser un projet, une action ou une étude régionale portant sur le parcours en cancérologie ?

Participez à l'appel à communication affichée et exposez votre poster lors du forum ! Soumettez votre résumé avant le vendredi 5 septembre 2025.

Préprogramme,
Inscription et Appel à
communication



Mardi 10 juin à Ajaccio

Jeudi 12 juin à Bastia

La **reconnaissance et le développement des compétences des personnes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité** constituent un levier essentiel pour des parcours de vie plus inclusifs.

Le dispositif RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience) est désormais accessible en Corse pour les acteurs du champ du handicap et de la précarité. En parallèle, la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) évolue pour devenir plus simple et plus accessible. L'ARS Corse, le DAVA Corse (Dispositif Académique de Validation des Acquis) et la directrice générale de l'association Différent et Compétent invitent les gestionnaires des structures social/précarité et les associations œuvrant dans le domaine du handicap à une réunion d'information et d'échange sur ces dispositifs, leurs enjeux, leur déploiement et leurs impacts au sein des structures.

Deux matinées professionnelles sont organisées à cet effet :

📍 **AJACCIO** Mardi 10 juin
9h30-12h

ARS Corse – Immeuble Castellani – Quartier Saint Joseph

📍 **BASTIA** Jeudi 12 juin

9h30 - 12h
Greta – Cité technique de
Montesoro – Avenue de la 4e
DMM

Confirmez votre
participation

L'ARS RECRUTE



Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés : médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens, financiers, communicants, juristes et bien d'autres spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corses dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

- ✓ [Un Chargé de mission \(H/F\) investissement et transformation de l'offre » à la Direction du Médico-Social.](#)
- ✓ [Un responsable du Département Médico-Social 2B \(H/F\).](#)
- ✓ [Un chargé de mission \(H/F\) territorial handicap 2A.](#)



2025 ARS CORSE - Directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)